

Montréal, le 28 septembre 2018

Monsieur Christian Savard
Directeur général
Vivre en ville
samuel.page-plouffe@vivreenville.org

Par courriel

Monsieur le Directeur général,

Au nom du chef du Parti Québécois et député de Rosemont, M. Jean-François Lisée, je donne suite à vos propositions d'engagements du 22 août dernier.

1. Adopter une politique nationale d'aménagement du territoire :

En février dernier, au forum ARIANE, nous nous sommes engagés à adopter une politique nationale d'aménagement du territoire. Nous croyons qu'il est important de structurer le développement de nos villes en fonction du respect des milieux naturels et de façon à limiter l'étalement urbain.

Les municipalités, en tant que gouvernements de proximité, ont toute la latitude nécessaire pour mettre en œuvre leurs priorités et s'administrer selon leurs propres particularités.

Or, le gouvernement doit être le moteur du changement et il a effectivement un devoir d'exemplarité. Cela peut paraître contradictoire, mais un gouvernement de collaboration et de partenariat, comme le sera celui du Parti Québécois, pourra tout à fait respecter l'autonomie des municipalités et, du même coup, leur donner les outils pour aller de l'avant avec des politiques audacieuses d'aménagement du territoire.

Cette politique d'aménagement du territoire pourra notamment définir des critères de localisation et de gestion des édifices publics qui privilégient l'accessibilité à pied et en transport en commun.

2. Réformer la fiscalité municipale et les incitatifs économiques pour endiguer l'étalement urbain

Le Parti Québécois croit qu'il faut mettre en place des mesures efficaces pour limiter l'étalement urbain dans les grands centres. Le succès de notre politique nationale d'aménagement du territoire sera ultimement dépendant de la façon dont nous planifierons le développement du transport sur le territoire, plus particulièrement du transport collectif et actif.

Concernant le financement des coûts de fonctionnement du transport en commun qu'assument les villes, nous croyons que la négociation du pacte fiscal constituera un moment idéal pour en discuter.

1200, av. Papineau,
bureau 150,
Montréal (Québec)
H2K 4R5

Téléphone : 514 526-0020
Sans frais : 1 800 363-9531
Télécopieur : 514 526-0272

pq.org

Au Parti Québécois, nous voulons adapter la fiscalité à l'émergence du commerce numérique. Plus que jamais, des commerces qui ont pignon sur rue ferment leurs portes puisque les gens achètent des produits en ligne. Ces produits sont souvent moins chers, puisqu'ils ne sont pas taxés à la frontière. Que les biens et services soient tangibles ou non tangibles, le Parti Québécois s'engage à les taxer. Nous faisons le pari qu'en éliminant cet avantage déloyal que possèdent les commerçants numériques étrangers, les commerces locaux et le patrimoine bâti québécois conserveront leur vitalité.

3. Créer un fonds en aménagement et en urbanisme durables pour stimuler l'innovation et mieux soutenir financièrement les municipalités

Au Parti Québécois, nous avons décidé d'investir 4 G\$ supplémentaires sur 10 ans dans le développement du transport en commun, partout au Québec. Nous avons fait ce choix, car le Québec est en retard dans le développement de ses infrastructures de transport en commun. Nous voulons encourager les municipalités à présenter des projets structurants de transport en commun, pas seulement en ville, mais aussi en région.

Dans notre volonté de protéger les milieux naturels et d'encourager les acteurs de la société à faire de même dans l'aménagement des villes, des forêts et des terres agricoles, nous avons pris l'engagement de doter le Québec d'une déclaration de reconnaissance du patrimoine naturel et des infrastructures vertes.

Cette mesure constitue un premier pas important qui nous permet d'envisager, dans un futur rapproché, une fiscalité foncière qui tiendrait compte de la valeur écologique des milieux et de la valeur économique de leur protection.

En terminant, nous nous sommes récemment engagés à transférer l'équivalent de 1 % de la TVQ aux municipalités du Québec. Cette mesure implique une accélération de la croissance des budgets des municipalités directement liée à la santé de l'économie du Québec plutôt qu'à l'humeur du parti politique au pouvoir.

Pour plus d'information sur les engagements du Parti Québécois, nous vous invitons à consulter notre plateforme à l'adresse <https://pq.org/plateforme>.

Le 1^{er} octobre prochain, les Québécois seront appelés à choisir la voie que le Québec prendra pour les prochaines années. Le Parti Québécois propose des solutions réfléchies et rigoureuses.

Fini le gaspillage.
Des écoles en santé.
Du temps pour les familles.
Des services en région.
De la dignité pour nos aînés.
Et un vrai pays.

Sérieusement.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments distingués.



Marie-Christine Fillion
Directrice du contenu